



Organisation d'une filière d'élimination des déchets de soins aux particuliers

Cadre de restitution : Contrat d'objectif territorial

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET SON TERRITOIRE

KERVAL Centre Armor

69, rue Chaptal

<http://www.kerval-centre-armor.fr/>

LECOINTE

Stéphane

Bretagne

stephane.lecointe@ademe.fr

Mots-clés: Espace privé MENAGE, DECHETERIE

CONTEXTE

Description du contexte de l'action:

Jusqu'alors, le SMICTOM acceptait les Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux des particuliers en déchèteries (DASRI). Ce service reste relativement confidentiel, le syndicat ne distribuant pas de boîtes à aiguilles et n'ayant jamais communiqué officiellement sur son existence.

Un incident intervenu au niveau du centre de tri GENERIS en 2004 a fait prendre conscience aux élus et aux services qu'il était nécessaire et possible d'apporter une réponse au traitement des DASRI des particuliers en développant une collecte de proximité via les déchèteries.

Les enjeux sont :

- d'une part, répondre à la demande des particuliers d'éliminer les DASRI en toute sécurité, dans le respect de la réglementation ;
- d'autre part, améliorer les conditions d'hygiène et de sécurité des personnels de collecte et de tri.

Parallèlement, le Conseil Général et la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales (DDASS) envisagent fin 2005 de réaliser une brochure "type" à destination des usagers afin de développer le dépôt des DASRI dans les déchèteries.

L'objectif est en effet de travailler au niveau départemental pour développer un service cohérent sur l'ensemble du territoire et d'éviter la multiplication de projets locaux plus ou moins organisés.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Objectifs généraux:

L'action départementale se donne pour objectif de **recupérer 100 % du gisement de déchets de soins diffus** produits par les particuliers.

L'organisation de la filière d'élimination des déchets de soins des particuliers a également pour but :

- l'amélioration des conditions d'hygiène et de sécurité des services de collecte et de tri, répondant ainsi à une véritable demande de la part des agents en charge de la collecte et du tri des déchets ménagers,
- la création d'un nouveau service de proximité,
- de fédérer les partenaires de santé autour de cette problématique.

Résultats quantitatifs:

Mai 2006 :

- Amélioration du taux de captage par rapport à 2005 : + 10 %,
- 54 pharmacies visitées et équipées en boîtes de collecte pour DASRI,
- 7 déchèteries équipées en contenants

Résultats qualitatifs :

- Amélioration des flux de déchets recyclables (source : centre de tri GENERIS)
- Information des professionnels et du public par envoi de dépliants et d'affiches à tous les cabinets de médecins, cliniques, hôpitaux et relais d'information : CPAM, UFC...
- Service permanent proposé en déchèterie
- Amélioration des conditions d'hygiène et de sécurité des agents de collecte et de tri

MISE EN OEUVRE

Planning:

Période : 2006 et 2007

- **Phase 1 : 2006**

- Prise de contact avec les partenaires locaux (Associations de diabétiques, pharmaciens..),
- Evaluation du gisement,
- Propositions des scénarios de collecte et simulations financières correspondantes.

- **Phase 2 : 2007**

- Mise en place officielle du dispositif de collecte des DASRI accompagnée d'une campagne de communication.

Moyens humains :

- Mise à disposition, en pharmacie, de boîtes de collecte normalisées
- Réalisation d'un dépliant avec les partenaires présentant les enjeux de la collecte et ses modalités

Moyens financiers :

-

Moyens techniques :

-

Partenaires mobilisés :

- Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales
- DIAB'ARMOR
- Ordre des pharmaciens des Côtes d'Armor
- Conseil Général
- ADEME

VALORISATION

Facteurs de réussite :

Oui

Difficultés rencontrées :

-

Recommandations éventuelles:

-

DÉCOUVRIR L'ACTEUR SUR SINOE ®

[Découvrir](#)



Dernière actualisation de la fiche : **juillet 2021**

Fiche action réalisée sur le site : www.optigede.ademe.fr

Les actions de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.